expositions et éduquer les futurs jardiniers amateurs.

M. Theumire excusa M. R. G. Picot, président de la Ligue Française du Coin de la Terre et du Foyer, fit l'historique de l'œuvre des jardins ouvriers, exalta les vertus du protagoniste. **M. l'abbé Lemire**, et félicita la Fédération du Nord de son bel effort réalisateur.

M. Boujard dit l'agréable mission qu'il avait de présider cette cérémonie, et la sollicitude des pouvoirs publics vers cette œuvre, dont il développa les bienfaits matériels, moraux, sociaux, militaires qui peuvent en résulter pour la classe ouvrière.

Ces discours furent diffusés par Radio-P.T.T. Nord.

L'orchestre symphonique de cette station se fit applaudir, de même que les hilarants Bartellini, clowns très amusants ; l'humoriste Dambrine obtint un éclatant succès ainsi que sa partenaire, Mme Micheline Hetty.

Enfin, le Théâtre du Petit Monde artistique de Roubaix constitua le clou de cette représentation et les innombrables spectateurs s'en souviendront longtemps.

Ainsi la Fédération des Jardins ouvriers prouva une fois de plus que, dans tous les domaines de sa prodigieuse activité, elle réussit dans ses intelligentes et salutaires entreprises.

F.

Plus de douleurs grâce à "Aspro"

voir dernière page

LE CABINET JAPONAIS ET L'ÉTALON-OR

Le nouveau cabinet japonais dont tous les membres appartiennent au parti « seiyukai » a décidé ce soir de réintroduire l'embargo sur les exportations de l'or du Japon et d'abandonner l'étalon-or. On s'attend, évidemment, à ce que cette première décision du cabinet provoque immédiatement une nouvelle hausse des prix.

Le gouvernement japonais a aussi l'intention de prendre des mesures susceptibles de restreindre les importations au Japon.

Le premier ministre a également donné à entendre qu'il annulerait l'autorisation accordée aux banques de Yokohama d'exporter la somme de 0 millions de yens or aux Etat-Unis.

Le ministre des Finances considère, en effet, que le Japon doit maintenir coûte que coûte ses réserves d'or à 500 millions de yens, de façon à ce que la couverture or reste légèrement supérieure à 40 % du papier monnaie en circulation. Par ailleurs, il se confirme que le premier ministre confierait à M. Yoshizawa le portefeuille des affaires étrangères.

LE CHOMAGE S'ACCENTUE DANS LA RÉGION D'AVESNES

La crise du chômage s'accentue de plus en plus dans la région d'**Avesnes**.

Outre les ouvriers du textile qui ne font plus que vingt-quatre heures de travail par semaine, le chômage s'étend à d'autres corporations dans la métallurgie, les carrières, la marbrerie et chez bon nombre de petits entrepreneurs. Les pouvoirs d'achat diminuent [illegible] se plaignent de la mévente actuelle.

Cette crise, si elle se prolongeait, serait de nature à engendrer beaucoup de misères.

Plusieurs établissements dans le textile se trouvent dans une situation assez difficile par suite de la limitation des crédits par les banques.

LA SCÈNE SANGLANTE D'HULLUCH

MORT DE LA VICTIME

Nous avons entretenu nos lecteurs de la scène sanglante qui se déroula à Hulluch, dans la nuit du 6 au 7 décembre.

Attaqué à son domicile et menacé de mort par son beau-frère, Jules Wagon, Philibert Bossu assoma son agresseur à coups de tisonnier.

Jules Wagon, qui avait le crâne défoncé fut conduit à l'hôpital de Lens, où il fut trépanné.

Malgré les soins qui lui furent prodigués, la victime est décédée dans la soirée de samedi des suites de ses blessures.

On sais que Bossu, qui invoque le cas de légitime défense et qui a d'excellents antécédents, a été laissé en liberté.

La Politique Régionale

LES CANDIDATS AU SIÈGE DE DÉPUTÉ DE M. LOUIS LOUCHEUR

On annonce officiellement que M. Leo LAGRANGE, avocat à la Cour d'Appel de Paris, sera le candidat du Parti Socialiste dans la 1re circonscription d'Avesnes, au siège laissé vacant à la Chambre par la mort de M. Louis LOUCHEUR.

— On sait d'autre part, que M. le docteur LECONTE, secrétaire particulier de l'ancien ministre, a de son côté déclaré qu'il serait candidat à la députation dans cette circonscription.

L'ASSEMBLÉE DES VOYAGEURS de Commerce du Nord

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

A l'heure des toasts, des discours furent prononcés. M. Charbonnier déclara d'abord : « Nous inaugurons officiellement le Groupe Amical du Nord de la Société de Protection Mutuelle des Voyageurs de Commerce de France, qui compte plus de cinquante années d'existence et qui peut avoir quelque fierté des services que son œuvre de cohésion et d'entente intime a pu rendre à ses camarades de la corporation. Cette consécration de notre phalange du Nord a le rare bonheur de grouper à cette table d'éminentes personnalités dont la présence parmi nous est un honneur pour notre œuvre en même temps qu'un encouragement à persévérer. La Mutualité a cette heureuse fortune d'attirer à elle les sympathies de ceux qui connaissent ses bienfaits et qui savent en mesurer toute la portée sociale ».

M. Charbonnier salua ensuite les personnalités présentes.

D'autres discours furent ensuite prononcés par **M. P. Delfortrie** d'abord, qui salua M. Bouton d'Agnères, représentant du Préfet du Nord; M. Jean Lévy, adjoint au maire de Lille, etc., dit les buts de la société, favoriser l'épargne, remédier aux catastrophes de la vie. — Par **MM. Squeder, L. Delepoulle, Jean-Lévy**, adjoint au maire de Lille, qui promit d'encourager les efforts des voyageurs de commerce, dit combien il apprécie leurs efforts; **M. Bouten d'Agnères**, qui apporta l'expression de la sympathie préfectorale.

DES RÉCOMPENSES

Enfin, M. Cuchet fit l'éloge du groupe de Lille et termina en disant : « Je dois à présent m'acquitter d'une agréable mission; je vais remettre, au nom du Conseil d'administration de la Protection Mutuelle, les récompenses que justifient le zèle et l'ardeur mutualiste de collègues particulièrement dévouée. Je décerne : une médaille de vermeil à M. P. Delepoulle, président d'honneur du Groupe Amical du Nord; à M. Jean Charbonnier, président du Groupe Amical du Nord. — Une médaille d'argent, à M. André Bacqueville, secrétaire du Groupe Amical du Nord; à M. G. Blanchard, de la Brasserie de l'Université à Lille. — Une médaille de bronze, à MM. Charles Leroye, secrétaire-adjoint du Groupe de Lille; Henri Bertrand, M. P., à La Madeleine; Maurice Debailleul, Café Moderne, à Lille; De Pauw, commerçant à Lille; Cannoo, imprimeur à Lille.

Après un joli concert, auquel participa notamment Mlle Dumont, du Grand Théâtre de Lille, qui obtint un succès justifié par son talent, la réunion des voyageurs de commerce prit fin.

V. B.

Un cabinet de coalition républicano-socialiste en Espagne ?

D'après une dépêche de Madrid, les ex-ministres espagnols pensent que M. Azana, qui se chargera de former le gouvernement, formera un cabinet de coalition républicano-socialiste. L'opinion de ces personnalités, quant au système qu'adoptera à l'avenir la Chambre pour accorder ou refuser sa confiance aux gouvernements qui se présenteront est le système de l'ordre du jour de confiance que l'on a ignoré jusqu'à présent dans les Cortès espagnols.

D'autre part, le seul lien qui existerait dorénavant entre le président de la République et l'Etat serait le chef du gouvernement.

Les ministres ne verraient le premier magistrat de la Nation qu'au cours des conseils extraordinaires qui se tiendraient au palais présidentiel.

Cependant, grâce aux Sous-Secrétaires des ministères qui visiteraient le président de la République, ce dernier serait tenu au courant de la situation politique.

Tous les ministres que le représentant de l' « Agence Havas » a interrogés ont déclaré qu'à leur avis la crise ne serait pas résolue avant mardi et que l'on verrait de grands changements quant aux personnalités qui seraient désignées pour former le cabinet.

TRÈS GRAVES DÉGATS CAUSÉS PAR LE VENT A BIZERTE

Un vent d'une extrême violence a sévi depuis samedi dans la région de Bizerte, occasionnant des dégâts nombreux et très importants.

Un voilier italien jeté dans l'avant-port s'est échoué.

L'équipage composé de sept hommes, a été sauvé.

Les installations du sport nautique sont détruites en partie, toutes les embarcations ont été jetées à la côte et sont endommagées.

Le spectacle offert par la Ville de Bizerte est lamentable ; parmi des arbres vigoureux ont été arrachés, encombrant les rues et les boulevards.

Trois maisons se sont écroulées, rue de Tunis et rue El Meddah.

Les communications téléphoniques et télégraphiques sont interrompues avec Tubis et les centres avoisinants

Les communications ferroviaires et routières sont également interrompues.

La mer est démontée sur tout le littoral algéro-tunisien.

LA BAISSE DU PRIX DES BRIQUES POUR LA CONSTRUCTION DANS LE NORD

Dans sa Chronique Syndicale de l'Office régional du Bâtiment et des Travaux publics du Nord de la France le Journal des Entrepreneurs du Nord de la France « La Chronique des Travaux publics et particuliers » donne le compte rendu du procès-verbal du Comité mixte d'étude et d'arbitrage, qui, sous la présidence de M. Trannoy, a traité de la baisse des matériaux.

M. Trannoy, président, annonça qu'à la suite de l'étude avec la Fédération des Fabricants de briques et Produits Céramiques, une baisse s'est manifestée ces derniers temps sur le prix des briques.

Alors que les briques étaient vendues 130 à 135 fr. le mille, **certaines briqueteries livrent maintenant à un prix variant de 100 à 105 fr. le mille**, pris au four continu, ou **125 francs rendu**.

Après échanges de vuee entre MM. Degallaix, Joncquez, etc..., il fut signalé que les prix énoncés étaient toutefois susceptibles de différence, suivant l'importance de la livraison et l'éloignement du chantier.

La baisse du prix des briques aura sans doute une heureuse influence sur le prix du mètre cube de maçonnerie, et ne sera pas sans avoir une répercussion avantageuse pour les chômeurs du bâtiment.

Les projets de constructions, qui n'attendaient pour passer à l'exécution que l'annonce de prix en baisse, vont pouvoir se manifester.

Cette nouvelle sera la bienvenue dans nos régions, où lee ouvriere du bâtiment commençaient à être sérieusement touchés par le chômage.

CHEZ LES MUTILÉS et Ex-Combattants de la région du Nord

UNE IMPORTANTE ASSEMBLÉE S'EST TENUE HIER, A LILLE

L'Union des Mutilés et Anciens Combattants de la Région du Nord a tenu son assemblée générale semestrielle, dimanche 13 décembre, à 15 heures, à Lille, Hôtel des Canonniers, sous la présidence de M. Balavoine, président, auprès de qui avaient pris place les membres du bureau : Mme Hanicotte, MM. Parmentier, Maes, Delicolle, Alriq, Langlois, Vlamynck. Les sections de Wavrin, Marquillies et Sainghin sont représentées.

M. Balavoine a rendu compte des récents travaux de la Fédération des Mutilés du Nord et de la Confédération Nationale des anciens combattants et victimes de la guerre, qui se sont notamment dressées contre la révision des pensions et ont demandé que dans la crise économique très grave que traverse le pays, la loi sur l'emploi obligatoire soit strictement appliquée et que les victimes de la guerre soient les dernières atteintes par les mesures de licenciement et par le chômage.

Il préconisa la constitution, entre Associations d'anciens combattants, d'un Comité de secours aux chômeurs qui se mettrait en rapport avec les organismes chargés de la répartition des sommes recueillies pour venir en aide aux sans-travail.

Abordant le problème de l'organisation de la paix, **M. Balavoine** affirma que tous **les Français veulent le maintien de la paix, mais il conviendrait que notre Gouvernement fasse savoir aux dirigeants des pays voisins et notamment à l'Allemagne que la France n'acceptera** pas de collaborer avec eux tant qu'ils n'auront pas invité les agitateurs qui parlent de guerre, à plus de sagesse et de modération dans leurs manifestations.

L'assemblée approuve unanimement ces déclarations qui devront être traduites par des actes : Appel aux Associations pour la constitution d'un Comité de secours aux chômeurs et intervention auprès de la Confédération Nationale des Anciens Combattants pour l'organisation de la Paix.

Après le règlement de questions d'ordre intérieur, la réunion s'est terminée par le tirage d'une tombola.

L'élection législative du 9e Arrondissement de Paris

Les électeurs de la première circonscription du 9e arrondissement de Paris étaient appelés hier à élire le successeur de M. Escudier, député, décédé.

Voici les résultats : inscrits 9.112 ; votants : 6.053 ; blancs et nuls 204 ; suffrages exprimés 5.849 ; ont obtenu : MM. **Adrien Oudin**, républicain d'Union Nationale 2 875 voix ; **Gérard**, républicain 220 ; **Archer**, républicain 825 ; Bloch, S.F.I.O. 538 ; **De Lacoste**, républicain indépendant, 504 ; **Erlich**, républicain indépendant 421 ; **Blum**, radical-socialiste indépendant 171 ; **Sauvage**, communiste 212. Il y a ballottage.

M. Escudier, député sortant, qui appartenait à l'Union Républicaine démocratique, avait été réélu au premier tour de scrutin, le 22 avril 1928, par 4.677 voix sur 10.438 inscrits et 8.800 votants.

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE CHATEAU-THIERRY

Une élection a eu lieu hier pour pourvoir au remplacement de M. Amédée Couesnon, industriel, ancien député, radical, décédé. En voici les résultats :

Inscrits 4.718; votants 3.406. MM. Flament, de Château-Thierry (radical) 1.475 voix ; Hachette, maire de Glaud (Alli. Républicaine démocratique) 1.001 voix ; ballottage.

LA MANIFESTATION DE SYMPATHIE en l'honneur de M. Labbé

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

LA RÉCEPTION A L'HOTEL DE VILLE

M. le Recteur Châtelet fit ensuite à M. Labbé les honneurs de la cité universitaire qui fut rapidement visitée, ainsi que la Maison des Etudiants.

A midi, **M. Roger Salengre**, député-maire de Lille, entouré de ses adjoints et des membres du Conseil municipal, accueillit M. Labbé au seuil de l'Hôtel de Ville. On remarquait notamment la présence de **MM. Potié** et **Bersez**, sénateurs du Nord ; **Ingheis**, maire de Tourcoing ; **Escoffier**, maire de Douai, et de nombrux magistrats municipaux de notre région.

M. G. Selliez remercia M. le maire de Lille de s'être associé aussi pleinement dans l'hommage rendu à un grand citoyen de la République.

M. Roger Salengre, député-maire de Lille, saluant M. Labbé, rappela qu'en 1903, le directeur de l'Ecole Professionnelle d'Armentières reçut en son cabinet les patrons de la toile et, au terme d'une nuit, à l'aube, « leur arracha les bases d'un accord mettant un point final à un conflit tragique. »

Le maire de Lille évoqua ensuite 1904 où, « au lendemain d'une lutte âpre et de fureur farouche, « M. Labbé présida la délégation municipale administrant Armentières et, dans l'attente de nouvelles élections, » apaisa les haines, apporta l'oubli ».

M. Roger Salengro souligna pareillement ce que, pendant l'occupation, le Nord dut à M. Labbé, dont la « puissante et lumineuse volonté d'organisation » anima l'œuvre du ravitaillement. Il montra dans le même esprit l'effort du Comité d'assistance aux régions libérées, les goûters scolaires au lendemain de l'armistice, l'envoi d'enfants à Camiers et à Zuydcoote, les consultations de nourrissons.

Ses derniers mots furent pour prier le directeur général de l'Enseignement technique d'agréer l'hommage ému de la respectueuse reconnaissance de la population lilloise.

L'émouvante allocution du maire de Lille fut saluée d'applaudissements prolongés.

M. Labbé, très ému, marqua avec beaucoup d'éloquence les raisons de son attachement ponr Lille et notre région. Les heures et le lendemain de la guerre furent des périodes lourdes d'angoisse, mais si, à l'heure actuelle, l'horizon s'est de nouveau assombri, on peut faire confiance à nos vaillantes populations du Nord qui ont su, aux heures difficiles, pratiquer la plus belle solidarité.

LE BANQUET

Réunis en nombre imposant, les amis de M. Labbé l'ont fêté en un familial banquet servi dans la salle des Ambassadeurs. A la table d'honneur étaient venus se joindre aux personnalités citées plus haut : **MM. Roger Langeron**, préfet du Nord, **Albert Mahieu**, sénateur et président du Conseil général du Nord, **Daniel Vincent** et **Dehierre** sénateurs, **Demelen**, président de la commission départementale, etc...

Au dessert, des toasts furent portés par MM. **G. Selliez**, président des Amis de l'Enseignement Technique ; **Châtelet**, recteur de l'Académie de Lille ; **François Dauchy**, secrétaire général de l'association ; **Roger Salengro**, député-maire de Lille, qui rendit à M. Labbé un hommage très applaudi ; M. le professeur **Lambret**, au nom du Comité d'assistance des Régions libérées ; **M. Albert Chatelet**, au nom de l'Université ; **M. Gaipeau**, au nom de ses collègues de l'Enseignement technique et **M. Roger Langeron**, préfet du Nord.

M. Edmond Labbé remercia chaleureusement ses amis du Nord, à qui il n'a cessé de donner une magnifique leçon de volonté et d'énergie. La fête se termina par un vigoureux vivat flamand.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — **Lundi 14 décembre 1931.** — Soleil : Lever 7 h. 38 ; coucher 15 h. 53. — Lune : Lever 11 h. 33 ; Coucher 21 h. 20. Aujourd'hui : Saint-Nicaise. — Demain : Saint Mesmin.

METEOROLOGIE. — **Station de Lille.** — Observations faites le 13 décembre à 9 h. : Baromètre 776 mm. 2 ; baisse depuis la veille à 18 h. : 0 mm. 2. — Thermomètre : Fronde 0,5 : minima + 1,9. — Etat hygrométrique : 97. — Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 h. : néant. — Direction du vent : Ouest ; force faible. — Direction des nuages : Ouest. — Etat du ciel : convert, brouillard. — Temps probable pour aujourd'hui : frais et brumeux.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — **Région Nord.** — Temps brumeux après brouillard matinal, ciel devenant brumeux, trois quarts ou entièrement couvert avec quelques chutes de bruine surtout sur le littoral ; vent faible, variable orientat au Snd ; température diurne en faible hausse; minimum en hausse de 2 à 3° sur la veille.

DEUIL. — Hier ont eu lieu les funérailles de Mme Adèle-Louise Wiart, veuve de M. Gustave Delory, ancien député-maire de Lille. Une nombreuse assistance accompagna la dépouille mortelle au Cimetière du Sud.

Nous y avons remarqué : MM. Roger Salengro, député-maire de Lille ; Jacques Simon, chef de cabinet, représentant M. le Préfet du Nord ; Gimat, conseiller de Préfecture ; le docteur Vielledent, médecin légiste ; les membres de la municipalité de Lille ; Me Crussaire et Spriet ; MM. Sabaterie, chef de la sûreté ; Lucien Le Masson, rédacteur en chef de notre journal ; Delepoulle président des Amis de Lille ; Boquet, administrateur des Théâtres Minnicipaux ; Capitaine Viseur ; Muller, directeur de l'Hospice général ; Ingheis, maire de Tourcoing ; Planque, secrétaire général de la Mairie de Lille ; Gavelle, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, etc...

Au cimetière, M. Roger Salengro, député-maire de Lille, a pris la parole et a retracé la vie admirable de Gustave Delory, il fit un saisissant parallèle avec celle de son épouse, digne de lui.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9-51) — Dépôt de vente : 78, Grande Rue

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MUTUELLE NADAUD

La Mutuelle Nadaud a tenu hier à l'Hippodrome-Théâtre, sa deuxième assemblée générale semestrielle de l'année.

Plus de 1,500 mutualistes ont pris part à cette importante réunion, au cours de laquelle plusieurs vœux furent émis.

M. Fernand Motte, président du coté d'honneur, présidait, ayant à ses côtés Mme Motte, MM. Dubois, président ; Maurice Dubrulle, Maurice Ollivier, Arthur Mercier, membres du comité d'honneur ; Destriez, secrétaire général ; Thuillier, président de la commission de contrôle ; Fay, trésorier ; Liénard, pharmacien mutualiste, et les membres des diverses commissions.

LES MEMBRES DU COMITÉ ENTOURANT M. MAURICE DUBRULLE

M. Fernand Motte ouvrit la séance à 10 h. 15, et excusa M. Dubrulle, obligé de quitter la réunion pour s'acheminer vers Berlin, où, en qualité d'expert du gouvernement, il participera aux travaux de la commission économique Brüning-Laval. Cette commission fut créée, on le sait, à la suite des entrevues de MM. Laval et Briand, avec MM. Brüning et Curtius, au cours de l'été dernier.

M. Dubois, après avoir présenté les excuses de quelques membres du comité d'honneur empêchée, dit toute l'importance de l'assemblée : réunion d'éducation des mutualistes, en une période fort périlleuse.

LE RAPPORT MORAL DE M. DESTRIEZ

M. Destriez remercia l'assemblée de la confiance qu'elle lui avait témoignée, en le choisissant pour succéder à M. Gœthals, au secrétariat général. Il formula ensuite ses intentions et sa ferme volonté de servir, avec tous ses moyens, la Mutuelle Nadaud.

Puis évoquant la mémoire de M. Théodore Gœthals, il rappela l'œuvre accomplie par le disparu au sein de la Mutuelle.

Effectif. — Au 1er janvier de l'année en cours, la société comptait 2.837 membres masculins. Les nouvelles adhésions, les décès et les démissions ou radiations ont fait varier ce nombre, qui au 1er décembre était de 2.826, comprenant 942 exclus et 1.844 assujettis.

La section féminine a vu le nombre de ses adhérents passer de 1.399 à 1.407

Le groupement compte donc 4.203 sociétaires. Si nous ajoutons la section des A. S., l'effectif total est de 5.441.

La « Mutuelle » se développe en dépit de la loi sur les A. S. Il est normal que cela soit ainsi, il ne peut y avoir dualité entre la mutualité et les assurances sociales. Pour que la loi devienne parfaite, il faut la mutualiser.

Les congrès ont confirmé ces vœux et réclament des simplifications dans le mécanisme de la loi.

Décès — Au cours du dernier exercice, la « Mutuelle Nadaud » a perdu 27 de ses membres.

Sanatorium de Sailly. — Lors de la dernière assemblée, les membres ont voté une subvention de 50.000 francs en faveur du Sanatorium. Il leur reste maintenant à s'inscrire à la Ligue antituberculeuse du Sanatorium de Sailly.

Moyennant une cotisation annuelle modique, 1 franc pour les hommes et une somme inférieure pour les femmes, ils pourront, le cas échéant, se faire soigner à Sailly.

CAISSE AUTONOME DES RETRAITES

Les membres susceptibles de bénéficier des retraites sont priés de s'adresser au siège, pour prendre possession de leur livret.

Cotisations. — Les membres ont intérêt à se tenir à jour de leurs cotisations. Cependant, les sociétaires dans des situations difficiles par suite du chômage, sont priés d'en informer le Conseil d'administration.

Des précédents peuvent être cités, des difficultés et des malentendus ont surgi entre le comité et des membres en retard sur leurs cotisations.

Il est rappelé que le sociétaire en retard de trois mois perd ses droits.

Caisse 32. — Les membres sont priés de vérifier, s'il sont affiliés à cette caisse. Dans le cas contraire, ils doivent se faire connaître pour que le transfert puisse être opéré.

Loi sur les A. S. — Une modification a été apportée. L'assuré, pour bénéficier des prestations de maladie, devra justifier de 60 jours de travail dans le trimestre précédent et ne de trois mois, comme auparavant.

M. Destriez termina son rapport en faisant un appel pour intensifier le recrutement.

M. Dubois remercia M. Destriez pour le rapport documenté qu'il venait de fournir. Il évoqua le souvenir de M. Loucheur et fit voter un télégramme de condoléances à l'adresse de Mme Loucheur.

Il rappela la mémoire de quelques membres, que le Conseil d'administration vient de perdre : MM. Gœthals, Pollet, Broucke et Teintenier.

Il remercia Mme Dangremont, qui vient de faire un don de 10.000 fr. à la « Mutuelle » et divers autres donateurs.

On procéda ensuite à la ratification de 43 membres.

LE RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE

M. Thuillier remercia l'assemblée de lui avoir confié la succession de M. Destriez, et l'assura de tout son dévouement.

Il procéda ensuite à la lecture de la situation financière. Au cours du précédent exercice, les recettes comprenant les cotisations, diverses assurances et les subventions se sont élevées à 137.462 fr. 90. Les dépenses pour journées de maladie, visites médicales, frais pharmaceutiques et autres prestations se sont montrées à 137.286 fr. 95.

On voit par là que l'équilibre est parfaitement établi.

En outre, il a été versé une retraite de 28 fr. à 668 sociétaires, pour une somme de 17.200 fr.

Afin de faire face à ces dépenses, on a prélevé 16.430 fr. sur le don annuel Fernand Motte et les intérêts des fonds placés.

Sur la fin de l'exercice, on constate une régression des dépenses.

On peut tirer quelques enseignements de cette situation. Le nouveau régime des cotisations a permis de rétablir l'équilibre du budget. D'autre part, la subvention de l'Etat entre pour une part de 2.230 fr. dans les recettes totales et contribue pour beaucoup au développement de la « Mutuelle ».

Cependant, la situation pourrait être meilleure si les ressources étaient plus grandes. Pour ce, il faut réduire les frais généraux et augmenter les recettes par de nouvelles adhésions.

LA CAUSERIE DE M. DUBOIS

M. Dubois, avec la foi ardente de mutualiste qui l'anime, dénonça, documents à l'appui, de nombreuses imperfections de la loi sur les A. S. Il en montra les remèdes et dit sa confiance dans l'avenir de la mutualité.

LE DISCOURS DE M. FERNAND MOTTE

M. Fernand Motte fit l'éloge de la mutualité et félicita les administrateurs de la Mutuele Nadaud, qui sacrifient leur cœur, leur intelligence et leur temps au bien-être du plus grand nombre. M. Motte préconisa enfin l'union, pour venir à bout de la difficile période que nous traversons.

La péroraison fut vivement acclamée.

LES VŒUX

Divers vœux furent émis, au cours de la réunion :

« La « Mutuelle Nadaud », réunie en assemblée générale le dimanche 13 décembre 1931, dans la salle de l'Hippodrome de Roubaix, sous la présidence de M. Fernand Motte, émet le vœu :

» Que les assujettis mutualistes qui appartiennent à une société de secours mutuels régie par la loi du 1er avril 1898, à la date du 1er juillet 1930 (date de l'application des Assurances Sociales), inscrits à une caisse autre que la caisse primaire à laquelle leur Société est affiliée, puissent, sur la remise d'une simple feuille de mutation, signée, être réintégrés de droit à la caisse choisie par la Société. »

» La « Mutuelle Nadaud », réunie en assemblée générale le 13 décembre 1931, envoie à M. Heller, président de la Mutualité française, son salut mutualiste, le félicite et le soutient de toutes ses forces dans la courageuse campagne menée afin de rendre à la Mutualité la place à laquelle elle prétend pour assurer l'application de la loi des Assurances Sociales dans le cadre de la loi du 1er avril 1898. »

» Que pour les salariés travaillant pendant une semaine ou un mois chez un même employeur, le législateur précise que le montant de la cotisation due ne dépasse pas le taux mensuel fixé par la loi, qui doit être considéré comme un plafond. »

« Que les cotisations patronales dues pour les salariés âgés de plus de 60 ans ou retraités, soient, pour les vieux mutualistes, ristournées à leur société de secours mutuels. »

« Que soit étendu à tous les salariés le bénéfice de l'assurance obligatoire, quels que soient les taux de salaires, étant entendu qu'ils ne pourraient obtenir des avantages supérieurs à ceux accordés dans les limites fixées par la loi. »

» La « Mutuelle Nadaud », réunie en assemblée générale, donne pouvoir au conseil d'administration d'envisager, s'il le juge utile, la création d'une caisse primaire. En tout état de cause, si le projet Dorman Montigny à l'agrément de la Chambre, la « Mutuelle Nadaud » décide de profiter de cette heureuse disposition. »

L'assemblée prit fin avec la tombola traditionnelle.

HALLE FLIPO, Beurre 16 fr., 18.50, 19.50

LA FÊTE ANNUELLE DES TRAMWAYS DE L'E. L. R .T.

Déjà, nous avons eu occasion de causer des belles fêtes que prépare la Mutuelle des agents des tramways de l'E.L.R.T.

Dans l'impossibilité de réunir en une fois l'immense quantité de personnes qui ont pris des tickets de participation aux fêtes et qui attendent avec impatience le plaisir de manifester leur sympathie, le Comité a préparé quinze fêtes qui se dérouleront du samedi 19 au dimanche 27 décembre courant.

Toutes ces fêtes se dérouleront dans la salle des fêtes de la Maison des Tramways, située 3, boulevard du Strasbourg, à Roubaix.

En voici le programme :

Samedi 19 et dimanche 20, en matinée : « Les Dragons de Villars », opéra comique en trois actes, avec le concours de la troupe de l'Amicale des Arts.

Les mêmes jours, en soirée à huit heures et leundi 21, en matinée et soirée, il sera donné quatre séances de concert attraction ciné avec des numéros sensationnels et inédits.

Jeudi 24 décembre, en matinée, brillante fête enfantine, avec les fameux clown et auguste « Les Cometti-Wandreff », des grands cirques français, suivi d'un grand bal travesti.

De jolies coquilles seront distribuées à tous les enfants. Le soir du même jour, grand bal de réveillon, avec distribution de cotillons.

Le 25, jour de Noël, deux séances d'attractions-ciné.

Samedi 26 et dimanche 27, en matinée, magnifique opérette de Ganne : « Les Saltimbanques », par la troupe d'opérettes de l'Amicale des Arts.

Les mêmes jours, en soirée, à 20 h., seront offerts deux spectacles uniques avec, au programme, deux admirables attractions, une opérette en un acte : « Lucas et Lucette » et deux magnifiques films.

Enfin, pour compléter le programme, aussi copieux que carié, disons que le tirage de la tombola est fixé au dimanche 27 décembre, à 10 heures. Elle sera précédée d'une magnifique partie-concert qui commencera à dix heures précises.

Il ne nous reste plus qu'à préciser que l'entrée à ces fêtes est fixée à deux tickets (entrée unique), pour toutes les séances autres que les matinées d'opérette. Pour les opérettes, cinq tickets seront nécessaires pour les premières et trois tickets pour les secondes.

Pour les matinées d'opérettes, on peut retenir ses places, à partir du mercredi 16 courant, au café de la Maison des Tramways, et cela sans augmentation de prix.

BOCK MEYERBEER Le plus..... .....apprécié 3006

UN CHAUFFARD TAMPONNE UN ATTELAGE

Samedi, vers 20 heures, M. J. Lapère, marchand de lait, demeurant 63 bis, rue de Roubaix, conduisant sa voiture hippomobile, regagnait son domicile.

Il suivait la rue du Maréchal-Foch lorsqu'arrivé à l'angle de la rue Sébastopol, son attelage fut tamponné par une auto venant du boulevard de Paris et roulant sur le côté gauche de la route.

Le conducteur continua son chemin, mais heureusement, le numéro de la voiture : 3940 D 7, a été relevé par M. Lapère.

La police a été saisie d'une plainte et recherche l'auteur de cet accident.

Un bon Muet ! Douglas FAIRBANKS dans le Gaucho à Printania, rue de Mouvaux. 3038.

UN PIÉTON RENVERSÉ PAR UNE AUTO

Samedi, vers 18 heures, M. Jean D'Herlly, 27 ans, constructeur, demeurant 175, rue de Lille, venant de la direction de la Grande-Rue, traversait la Grand'Place lorsqu'arrivé à l'angle de la rue du Maréchal-Foch, il dut arrêter son auto pour laisser le passage libre à d'autres voitures.

Quand il voulut reprendre la route, un homme sortant du bureau de tabac de la Grand'Place, malgré toutes les précautions prises par le conducteur, vint se jeter contre la portière avant droite de l'auto et fut blessé à la tête.

Le blessé, Carlo Grisenti, 34 ans, cimentier, demeurant 111, rue des Longues-Haies, fut aussitôt relevé par l'auteur de l'accident. Transporté au poste de police, M. le docteur Debuchy vint lui prodiguer les soins nécessaires.

Son état n'est pas grave et le praticien ne releva qu'une plaie profonde à l'arcade gauche. Après pansement, le blessé put regagner son domicile par ses propres moyens.

Une enquête est ouverte.

HALLE FLIPO: Café 12 fr., 14 fr., 17 fr.

FEUILLETON DU 14 DECEMBRE. — N° 2

LA CAGE D'ACIER

par Maurice LANDAY

RÉSUMÉ DU PREMIER FEUILLETON

En se réveillant, vers une heure du matin, James Perry constate avec stupeur que ses vêtements ont été dépiacés, qu'il y a de la poussière sur ses chaussures et que les dossiers secrets qui se trouvent dans sa serviette ont été mêlés et bouleversés. Tout ce qu'il observe semble prouver qu'il a dû se rhabiller, compulser ses dossiers et sortir... Pourtant, il ne se souvient que d'une chose : c'est que, très fatigué, il s'est couché à 10 heures du soir et s'est endormi aussitôt. Il se perd en sombres conjectures et, anéanti, se rendort.

CHAPITRE PREMIER

L'ÉTRANGE ÉNIGME

Tout en gagnant le large et luxueux vestibule sur lequel s'ouvraient la porte de son bureau et celle de celui de son oncle, il ne cessait de mâchonner :

— Oui, il faut que je lui dise...

Mais, en pénétrant dans le cabinet de travail de John Argirh, il eut l'impression très nette qu'il n'allait pas oser confesser ce qui lui était arrivé...

Il gagna, en tremblant, sa place en face de son oncle.

A peine son regard se fut-il posé sur le visage livide de John Argirh qu'il ne fut pas assez maître de lui pour étouffer le cri de stupéfaction angoissée qui venait de lui monter à la gorge...

Il questionna d'une voix blanche :

— Qu'y a-t-il ?

John Argirh, d'une voix presque mourante, répondit :

— Il y a un traître dans ma maison !...

James Perry se laissa tomber de tout son poids sur le fauteuil qui se trouvait fort heureusement derrière lui et balbutia, le visage soudainement décomposé :

Un traître... ici ?...

John Argirh jeta sur la table de Perry un chiffon de papier que le malheureux défripa fébrilement, tandis que son oncle laissait retomber son front dans ses mains moites de toute la fièvre de colère qui le dévorait depuis qu'il avait pris connaissance de la missive que son neveu lisait maintenant, et qui causait à celui-ci un trouble indescriptible et grandissant de seconde en seconde...

Ah ! l'anonyme et mystérieux correspondant n'en avait pas mis long, mais les quelques lignes que contenait le « torchon » étaient très nettes et très claires :

« John Argirh,

» Tu as secrètement traité avec la » France, l'Angleterre et la Russie pour » la fourniture de munitions de guer- » re... Tu n'as pas encore signé ; ne » signe pas !... Si tu signais, le mal- » heur serait sur toi... »

James Perry, après avoir lu, par trois fois, le billet, resta perplexe et désemparé.

Son oncle, qui le dévisageait depuis quelques secondes, questionna :

— Es-tu de mon avis, maintenant ?... Crois-tu, comme moi, qu'il y a certainement un traître dans cette maison ?..

Perry, à qui cette phrase, prononcée d'une voix qui sonnait comme un glas, fit passer un long frisson, dut faire un visible et très violent effort pour répondre :

— Pour qu'il y ait un espion dans cette maison, il faudrait que quelqu'un ait pu se trouver au courant de vos projets et de vos intentions... Or, c'est impossible... Les trois rencontres que vous avez eues avec les délégués des Alliés ont eu lieu en haute mer et moi seul vous accompagnais... Moi seul savais que l'affaire allait se conclure... Du côté des Alliés, aucune fuite possible... Alors ?... Ici, le dossier de l'affaire...

James Perry s'arrêta brusquement de parler...

Une sueur glacée perla à son front...

Le dossier de l'affaire était précisément celui qu'il avait, la veille, emporté dans sa chambre et qu'en sortant de son énigmatique cauchemar, il avait retrouvé à une place où il ne l'avait pas laissé au moment de s'endormir...

Il eut, à cette minute tragique, pour tous deux, la sensation que le malheur était déjà sur lui et le tenait terrassé et impuissant, sous sa griffe impitoyable...

Il ouvrit la bouche pour confesser l'étrange aventure qui lui était arrivée... mais sa voix mourut dans sa gorge serrée comme dans un formidable étau...

A quoi bon inquiéter John Argirh avec le récit de ses « hoffmanesques » aventures ?...

Ces misères n'avaient certainement rien de commun avec les événements qui préoccupaient son oncle... Perry voulait s'en persuader.

Et puis, il était sûr de lui... En admettant même qu'il ait été la proie d'une crise de somnambulisme, et que sans en avoir conscience il ait été déambuler, la nuit dernière, par la campagne ou sous les hautes frondaisons du parc de la somptueuse villa de son oncle, il lui paraissait inadmissible qu'il se soit promené avec ces dossiers sous le bras...